



Activités du Secrétariat Permanent

Avis consultatif du TIDM sur la requête soumise par la CSR/P

Réunion du Comité d'Experts sous-régionaux chargé d'appuyer et d'accompagner le processus du TIDM

Le 08 juin 2015 à Dakar, République du Sénégal, le Comité d'Experts sous-régionaux chargé d'appuyer et d'accompagner le processus du TIDM s'est réuni dans le cadre de l'Avis consultatif rendu par la TIDM sur la requête de la CSR/P. La réunion avait pour principal objet la restitution aux Etats Membres de l'Avis consultatif rendu par le TIDM et la réflexion sur les prochaines étapes et les actions à mener, en prenant en compte les recommandations essentiellement issues de cette réunion. Cette restitution portait essentiellement sur une explication détaillée du contenu de l'avis, pour chacune des réponses apportées par le Tribunal à la demande d'avis consultatif. Les débats riches et



la réflexion profonde qui ont été menées ont permis une amélioration de l'interprétation de l'Avis du TIDM, et une meilleure formulation des actions à mener en vue de sa prise en compte à tous niveaux (politique, juridique, etc.).

Pour en savoir plus

Atelier sur l'avis consultatif du TIDM sur la demande soumise par la CSR/P sur la pêche INN et la gestion durable des stocks partagés ou d'intérêt commun



Sous l'égide de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P), le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) et le Fond mondial pour la Nature (WWF) ont organisé du 9 au 11 juin 2015 à Dakar, Sénégal, un atelier sur l'avis consultatif rendu le 02 Avril 2015 par le Tribunal International du droit de la mer (TIDM) sur la requête de la CSR/P (Affaire n° 21). Cet atelier consacré à l'examen de cet avis et des perspectives qu'il

SOMMAIRE

- Réunion du Comité d'Experts sous-régionaux chargé d'appuyer et d'accompagner le processus du TIDM 1
- Atelier sur l'avis consultatif du TIDM sur la demande soumise par la CSR/P 1
- Ateliers nationaux de sensibilisation sur l'Avis consultatif rendu par le TIDM 2
- Atelier de formation sur le Droit international des Pêches pour les Etats Membres de la CSR/P plus le Ghana et le Libéria 3
- 2^e Réunion du CCR pour la promotion de l'exploitation durable et la gestion coopérative des petits pélagiques en Afrique du nord-ouest 4
- Appui aux Etats membres de la CSR/P, pour la validation des études sur l'ethmalose et la mise en place de CCN 5
- 5^e Réunion du Comité de Pilotage régional du Programme Régional des Pêches en Afrique 5
- Publications 6

Rédaction :
Equipe de la CSR/P

Responsable de la publication :
Mame Fatou TOURE

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CSR/P

Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
E-mail : spcsrp@spcsrp.org
Site web : www.spcsrp.org

offre était conçu comme un cadre de discussion devant permettre d'identifier les prochaines étapes, et d'offrir aux participants un cadre d'échanges pour examiner les questions en jeu. Pour la mise en contexte de l'avis rendu par le TIDM, Mme Diénaba BEYE TRAORE, Chef du Département Harmonisation des Politiques et Législations à la CSRP a présenté une communication revenant sur l'importance économique du secteur de la pêche dans la zone CSRP, le contexte de la saisine, la saisine du TIDM par la CSRP, la procédure de saisine, l'avis rendu par le TIDM et les observations d'ordre général sur l'avis. Mme Beye a présenté aux participants la vision que la CSRP nourrit actuellement pour tirer un meilleur parti de l'avis consultatif du TIDM à savoir l'élaboration d'un plan

d'action pour la mise en œuvre de l'avis consultatif. Des experts auprès de WWF ont présenté des communications portant sur les quatre questions de l'avis, sur les obligations et responsabilité de l'État du pavillon, et sur les initiatives politiques.

La session finale des travaux a porté sur l'élaboration d'un tableau non exhaustif résumant les principales idées proposées pour l'opérationnalisation de l'avis consultatif. En faisant fond sur les idées reprises dans ce tableau, les différentes parties prenantes (États, CSRP, PRCM, WWF, organisations de la société civile, etc.) seront en mesure d'envisager la mise en œuvre de l'avis.

Pour en savoir plus...

Ateliers nationaux de sensibilisation sur l'Avis consultatif rendu par le TIDM pour les Etats Membres de la CSRP



par les acteurs, à contribuer au renforcement de leurs capacités juridiques à mieux comprendre les instruments juridiques internationaux sur la pêche et à apprécier la pertinence de la législation nationale par rapport à l'environnement juridique international du secteur de la pêche.

Ont pris part à ces ateliers les conseillers juridiques des Ministère en charge des pêches, les

De août à septembre 2015, la CSRP et le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) ont organisé, au profit des Etats Membres, une série d'ateliers nationaux de sensibilisation sur l'Avis consultatif rendu le 02 Avril 2015 par le Tribunal international du droit de la mer (TIDM) sur la demande soumise par la CSRP (Affaire n° 21). La demande d'avis consultatif entrainait dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Convention CMA telle que révisée en 2012, et visait également à clarifier le régime juridique international qui encadre la pêche INN.

Ces ateliers nationaux visaient à favoriser au niveau national une meilleure connaissance du contenu de l'Avis

gestionnaires des pêches, les conseillers du Ministère des Affaires étrangères, les magistrats, les corps constitués, les parlementaires et les professionnels. Animés par Mme Dienaba Beye Traoré, Chef du Département Harmonisation des Politiques et Législations à la CSRP, les interventions portaient principalement sur la restitution de l'Avis rendu par le Tribunal ainsi que sur une présentation du projet de Plan d'action Régional de sa mise en œuvre. Les sessions interactives ont servi de plateforme aux participants pour débattre sur les mécanismes de coopération entre les États du pavillon, les États du port et les États côtiers dans la collecte, l'identification et le renvoi des preuves en cas de pêche INN.

Pour en savoir plus...

Atelier de formation sur le Droit international des Pêches pour les États Membres de la CSRP plus le Ghana et le Libéria



La requête soumise par la CSRP au TIDM le 28 mars 2013 pour avis consultatif visait à conseiller les États membres sur les meilleurs moyens institutionnels et juridiques d'éradication de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et sur la gestion durable des stocks partagés ou d'intérêt commun dans l'espace de la CSRP, et visait également à clarifier le régime juridique international

Du 27 au 29 juillet 2015 à Dakar, la CSRP et l'Administration Océanique et Atmosphérique Nationale des États-Unis d'Amérique (NOAA) ont organisé un atelier de formation sur le Droit international des Pêches pour les États membres de la CSRP, plus le Ghana et le Libéria invités en tant que pays participants au Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO). Cet atelier avait pour principal objectif d'apporter une formation pratique permettant d'améliorer les capacités des participants à conseiller leurs États sur leurs droits et obligations en vertu du droit international des pêches, et sur la façon de mettre en œuvre et d'appliquer correctement une législation interne sur la pêche qui soit conforme au droit international.

La CSRP joue un rôle important au niveau de l'échange d'informations et du renforcement des capacités de ses États membres, à qui elle propose également des conseils juridiques régionaux sur les questions touchant au droit international des pêches.

qui encadre la pêche INN. La nécessité d'une formation juridique pour les États membres de la CSRP, plus le Ghana et le Libéria, a été dès lors identifiée comme très importante pour optimiser la capacité à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN dans les eaux sous juridiction nationale des États de l'Afrique de l'Ouest et pour renforcer la coopération et l'échange d'informations.

Deux jours durant, les juristes des pêches et les magistrats de la région ont eu un aperçu pratique des principaux instruments internationaux contraignants et non contraignants relatifs à la pêche. Cette formation pratique devrait permettre de développer en continu les capacités juridiques des participants, mais également de capitaliser sur les acquis des formations précédentes et de renforcer sur le plan régional leurs aptitudes à mieux appliquer le droit international des pêches.

Pour en savoir plus



Activités des Projets



Projet Petits pélagiques

Deuxième Réunion du Comité consultatif régional pour la promotion de l'exploitation durable et la gestion coopérative des petits pélagiques en Afrique du nord-ouest



Du 27 au 28 août 2015, la 2^e Réunion du Comité consultatif régional pour la promotion de l'exploitation durable et la gestion coopérative des petits pélagiques en Afrique du nord s'est tenue à Dakar, Sénégal. Organisée par la CSRFP et la COMHAFAT, avec l'appui financier du Projet PRAO, la rencontre a permis de présenter le document de Synthèse régionale sur l'ethmalose, les orientations stratégiques pour la promotion de l'exploitation et la gestion durable des ressources de petits pélagiques, et les projets de plans nationaux de gestion des petits pélagiques dans tous les pays. La réunion a été marquée par l'élargissement du CCR à la Guinée-Bissau, à la Guinée et à la Sierra Leone. La réflexion également a porté sur le rendu de l'Avis consultatif en sa question quatre (gestion durable des stocks partagés et des stocks d'intérêt commun) dans le cadre d'une coopération entre les Etats membres pour une gestion durable des petits pélagiques en Afrique de l'ouest, notamment sur les possibilités d'initiatives

politiques au niveau régional.

Mis en place par la CSRFP en 2013, le CCR a pour objectif de soutenir les processus, y compris le cadre institutionnel et juridique, adéquats et appropriés conduisant à l'harmonisation des politiques et la coordination des options de gestion pour l'utilisation durable des ressources de petits pélagiques en Afrique du nord-ouest.

Les participants issus des sept Etats membres de la CSRFP plus le Libéria et le Ghana représentaient les différentes structures institutionnelles chargées de l'aménagement des pêches ; les institutions de recherche halieutique et des Universités ; les services en charge du suivi, contrôle et surveillance des pêches ; les Organisations Professionnelles de pêche artisanale nationales et locales ; les structures consultatives nationales chargées de la gestion des petits pélagiques ; les Coordonnateurs des PRAO pays ; les ONG en appui au secteur de la pêche ; les partenaires techniques et financiers. **Pour en savoir plus...**

Appui aux Etats membres de la CSRP, pour la validation des études sur l'ethmalose et la mise en place de Comités Consultatifs Nationaux

Du 12 au 28 mai 2015, la CSRP a appuyé la tenue des ateliers nationaux de validation des études sur l'ethmalose et de mise en place des Comités consultatifs nationaux des Etats membres suscités, en mettant à disposition des experts.

Ces ateliers nationaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation de la Conférence des Ministres tenue à Dakar en mars 2013 d'élargir le travail réalisé sur les petits pélagiques à l'ensemble des Etats membres avec une attention particulière sur l'ethmalose en Guinée Bissau, en Guinée, et en Sierra Leone. La Convention de financement signée en juin 2014 entre la CSRP et la COMHAFAT avait pour finalité de réaliser des

études de référence sur l'ethmalose et de mettre en place des cadres nationaux de concertation en vue d'appuyer la préparation future des plans de gestion de la Guinée Bissau, de la Guinée, et de la Sierra Leone.

Tous les ateliers nationaux ont vu la participation de l'administration des pêches, des chercheurs et des organisations professionnelles de la pêche industrielle et artisanale. Les échanges fructueux ont essentiellement porté sur les précisions sur la bio-écologie de l'espèce et la prise en compte des connaissances empiriques. Par ailleurs, des projets de textes réglementaires, adaptés selon les pays, ont été validés, et seront soumis pour approbation aux Ministres. **Pour en savoir plus...**



Programme PRAO

5^e Réunion du Comité de Pilotage régional du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)

Les 27 et 28 mai 2015, à Bissau, Guinée Bissau, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), l'Unité de Coordination Régionale (UCR), sous la supervision du Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a organisé la 5^e réunion du Comité de Pilotage régional.

La réunion a permis de présenter et de valider le plan de travail des activités régionales 2015 mises en œuvre par l'Unité de Coordination Régionale. Elle a également permis de présenter et de discuter de l'état de mise en œuvre de projets nationaux, les contraintes, les leçons apprises et formuler des recommandations.

Par ailleurs, la rencontre a permis d'examiner les activités

réalisables (transfrontières et spécifiques aux pays) pour la deuxième phase du programme pour le premier ensemble de pays (Cabo Verde, Liberia, Sénégal). A l'origine, le programme comptait cinq pays (Cabo Verde, Liberia, Ghana, Guinée Bissau, et Sénégal). La Banque mondiale ayant approuvé les projets de deux autres pays (Guinée et Mauritanie) à rejoindre le programme, ceux-ci sont entrés en vigueur au cours du troisième trimestre de 2015.

Les représentants du Secrétariat Permanent de la CSRP, l'Unité de Coordination Régionale du PRAO, les Coordonateurs nationaux du PRAO, les Directeurs des Pêches/ et des Affaires maritimes des pays participant au programme et le Chargé du Programme PRAO à la Banque mondiale prendront part aux travaux de cette importante réunion. **Pour en savoir plus....**



Activités en cours de préparation

Novembre 2015

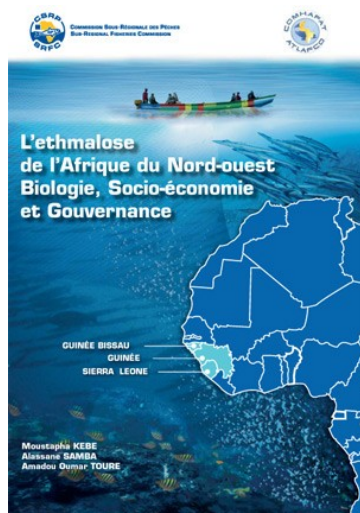
- Participation de la CSR au 8^e Forum Régional Côtier et Marin d'Afrique de l'Ouest (02-05 novembre 2015, Praia, Cabo Verde):
 - Side-event « *Mise en œuvre de la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès aux ressources (CMA) halieutiques : l'avis du Tribunal international du droit de la mer* » (en partenariat avec l'UICN).
 - Side event « Validation des TDRs des comités nationaux sur la cohérence des politiques de pêche » (en partenariat avec le PNUD).
- Atelier régional de propositions de mesures d'amélioration de la conservation des requins en Afrique de l'Ouest (Projet PSRA/Requins, 10-12 novembre 2015, Saly, Sénégal).
- 2^e conférence ICAWA (Projet AWA, 17-19 novembre 2015, Dakar, Sénégal).
- Formation régionale sur la gestion des capacités de pêche et accès préférentiel dans la zone d'influence de la CSR (dernière semaine de novembre 2015, Dakar, Sénégal, en partenariat avec Greenpeace).



Publications

L'ethmalose de l'Afrique du Nord-ouest : biologie, socio-économie et Gouvernance. Analyse et synthèse des études pays Guinée, Guinée Bissau et Sierra Leone

CSR/COMHAFAT. Octobre 2015.



Le Projet « *Vers des politiques régionales des petits pélagiques en Afrique nord-ouest* », communément appelé Projet « *Petits pélagiques* », mis en œuvre par la CSR depuis 2007, vise à renforcer les instruments de la coopération sous-régionale et la coordination pour la gestion des stocks partagés entre les pays sous influence majeure

de l'upwelling : Gambie, Maroc, Mauritanie et Sénégal.

Lors de sa 14^e Session extraordinaire (Dakar, mars 2013), la Conférence des Ministres de la CSR avait pris la décision d'élargir les travaux réalisés sur les pélagiques à l'ensemble des États membres, avec une attention particulière sur l'ethmalose pour les États sud, à savoir la Guinée Bissau, la Guinée et la Sierra Leone.

La synthèse des résultats des études pays, effectuées par des consultants nationaux Guinée Bissau, en Guinée et en Sierra Leone sur la base d'une méthodologie commune élaborée à partir des leçons tirées des études antérieures conduites sur les petits pélagiques dans la sous-région, a été complétée par des missions de terrain pour rencontrer des acteurs et experts afin d'actualiser les données existantes et d'approfondir certaines questions relatives notamment à la socio-économie et à la gouvernance.

L'objectif est de fournir à la CSR et à son partenaire financier (COMHAFAT), sur la base d'une analyse aussi exhaustive que possible, une meilleure connaissance de l'ethmalose dans la sous-région, particulièrement en Guinée, Guinée Bissau et Sierra Leone. Le document s'attache d'abord à passer en revue les aspects liés à la distribution de l'ethmalose et à sa biologie et aux systèmes d'exploitation des pêcheries d'ethmalose puis à l'évaluation des stocks et aux aspects socio-économiques et de gouvernance liés à leur exploitation. Cette analyse débouche sur des recommandations formulées dans le cadre des processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de gestion des petits pélagiques dans la sous-région.

Pour télécharger le document...